

Questions orales

plus modérée que la proposition actuelle et qui corresponde un peu mieux à l'esprit du programme de lutte contre l'inflation?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les répercussions qu'auraient les frais de péage de la Voie maritime du Saint-Laurent sur les expéditions qui s'y font, ont été tout à fait prises en considération avant que des propositions ne soient faites. Je ne suis pas surpris que ceux qui doivent effectivement payer les péages préféreraient des tarifs moindres, c'est-à-dire le groupe qui nous a présenté des instances. Les autres frais de transport ont en fait augmenté beaucoup plus au cours de la période depuis 1959, et des majorations de péage sont intervenues depuis. Les nouveaux tarifs représenteront généralement une partie plus faible des coûts de transport qu'en 1959. Ils représenteront une partie plus faible par rapport à la valeur des marchandises qu'en 1959. Bien qu'une majoration puisse servir de prétexte éventuellement à quelques déviations, je pense qu'il faut tenir compte de ces faits quand on analyse la situation et reconnaître que les autres frais ont augmenté beaucoup plus. Je ne doute pas que le volume de marchandises passant par la Voie maritime continuera d'augmenter de façon très marquée au cours des trois ou quatre prochaines années, même si nous avons décidé d'adopter des tarifs de péage plus réalistes.

* * *

● (1442)

LA MAIN-D'ŒUVRE**L'ÉCHEC DES PROGRAMMES VISANT À RÉDUIRE LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—LES MESURES ENVISAGÉES**

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Les chiffres d'aujourd'hui montrent que le chômage chez les jeunes se maintient à deux fois et demie le taux de chômage des plus de 25 ans et que la tendance s'accroît. Le ministre dira-t-il à la Chambre pourquoi les programmes de son gouvernement visant à réduire le chômage chez les jeunes ont été un si triste échec et ce qu'il entend faire au sujet de ce problème?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, s'il y a un sujet qui nous préoccupe beaucoup, c'est bien le chômage des jeunes. C'est pourquoi je dois assister à une réunion de l'OCDE à Paris pour y discuter avec des collègues d'autres pays de ce même problème auquel ils font face eux aussi. De plus, nous avons toute une série de programmes en cours. Notre programme de formation et d'expérience professionnelle pour l'été sera sextuplé pour la période de l'hiver. Cela ne sera qu'une de plusieurs possibilités que nous étudierons pour essayer de résoudre ce qui est un problème très, très difficile.

[M. McRae.]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**LES MESURES GOUVERNEMENTALES PROPRES À RÉDUIRE LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES**

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. Le Conseil économique du Canada prévoit dans son exposé de 1977, que le chômage atteindra au moins 7 p. 100 au cours des années 80. Il souligne que si ses projections sont exactes, les 150 millions de dollars supplémentaires des projets fédéraux de travaux d'hiver et les 100 millions de dollars du nouveau programme des crédits à l'emploi, ne suffiront pas à réduire le chômage chez les jeunes ni chez les adultes. Le Conseil prédit que les deux échelons de gouvernement devront sans doute prendre des mesures supplémentaires en 1978 et 1979. Je voudrais que le ministre nous dise ce qu'il entend faire pour atténuer le chômage chez les jeunes, car il touche 383,000 jeunes Canadiens?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je crois que la mesure la plus efficace à prendre à ce moment-ci serait de rétablir à travers le Canada une mentalité de confiance et une nouvelle foi dans l'avenir du Canada. Je crois que dans les budgets que nous avons présentés, nous avons dit qu'il n'était pas possible que le problème soit solutionné par un ou des gouvernements, qu'il fallait que le secteur privé prenne ses responsabilités, et c'est pourquoi nous avons décidé de réintroduire les mesures proposées par mon prédécesseur, le député de Rosedale. Nous espérons que les mesures incitatives proposées par le budget du printemps et mon discours économique prononcé à l'automne créeront un climat favorable pour une reprise économique forte au Canada.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**FRANCE—LA POSSIBILITÉ DE PROTESTATIONS CONTRE LA REMISE D'UNE DÉCORATION AU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC**

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Étant donné que le premier ministre de France, M. Raymond Barre, a repoussé les protestations exprimées par l'ambassadeur du Canada, M. Gérard Pelletier, à propos de la haute distinction accordée au premier ministre du Québec, en déclarant, selon les dépêches, que le gouvernement français était bien au courant des règles de la courtoisie internationale, le gouvernement du Canada songe-t-il à prendre d'autres initiatives diplomatiques suite à cette déclaration?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, sauf peut-être de rappeler aux gens du Québec, comme l'a fait l'autre jour, je crois le ministre des Finances, que le Québec accueillerait plus volontiers des capitaux français comme en reçoivent la Saskatchewan, l'Alberta ou la Nouvelle-Écosse, que des médailles.